



Financement de la recherche sur appels à projets

Mettre fin au gâchis, OUI, c'est possible !!

Lundi 14 novembre 2016.

De plus en plus de voix s'élèvent pour mettre en cause le gâchis que constitue l'actuel financement de la recherche sur le mode quasi exclusif des appels à projet.

Pétitions, alertes lancées par les unités, réflexions dans les départements, groupes de travail dans les instances, articles dans la presse grand public et dans les revues scientifiques internationales, tous constatent les limites du système et questionnent les modalités actuelles de financement de la recherche.

Aujourd'hui à l'INRA, la subvention d'état représente moins de 20% du budget de fonctionnement des unités (chiffre calculé à partir des notifications budgétaires) et suffit à peine à couvrir les dépenses incompressibles (fluides, fonctionnement des infrastructures...). La chasse aux contrats pour assurer, *a minima*, le « métabolisme de base » des unités est devenue une nécessité ; elle occupe une part croissante du temps de travail des équipes (de 3 à plus de 4 mois/chercheur/an selon des estimations moyennes publiées par des collectifs et des chercheurs), avec un insuccès devenu absurde (en deçà de 10% de succès, un appel d'offre devient aussi aléatoire qu'un tirage au sort ⁽¹⁾).

La CGT-INRA analyse depuis des années les conséquences néfastes de la mise en compétition des équipes pour l'accès aux ressources sur appels à projet (aux niveaux européen, national, mais aussi au sein des départements INRA ou des métaprogrammes).

De nombreuses difficultés rencontrées aujourd'hui dans la recherche publique sont les conséquences directes de ce système finalement très couteux qui

- exacerbe la **compétition** entre chercheurs, équipes, unités et **casse les collectifs** de recherche, entraînant perte d'efficacité et de sens
- soumet les personnels techniques et administratifs à une **pression continue** pour tenir les délais exigés pour les « livrables »
- **gaspille le temps et l'énergie** des porteurs de projet, évaluateurs et administratifs
- soumet la science à un pilotage politique orientant les thématiques sur quelques thèmes dont les mots clés sont repris à tous les niveaux (ANR*, PIA*, Europe). Les connaissances produites perdent en **diversité et en qualité, et se mettent au service** du besoin « d'innovation » des grands groupes privés peu soucieux de l'intérêt général.
- réduit la recherche aux seuls projets à court terme, sapant **les bases fondamentales** du travail scientifique
- participe au **démantèlement de la fonction publique** en favorisant l'élimination des équipes les moins « compétitives » et le regroupement en TGU*, et permet l'explosion du nombre de précaires adossés à ces projets (776 en 2007, 1671 en 2014)
- exacerbe **l'idéologie de l'excellence**, induisant des inégalités croissantes entre unités très riches et celles sans ressources, privilégiant le modèle du chercheur « star », et éliminant le chercheur « collectif » ⁽²⁾

* ANR : Agence nationale pour la recherche, PIA : plan d'investissement d'avenir, TGU : très grandes unités, CIR : crédit impôt recherche

⁽¹⁾ J. Labarre. Recherche fondamentale : les effets pervers du mode de financement sur projets. Biofutur 2014 ; ⁽²⁾ B. Lemaître. An essay on science and narcissism : how high-ego personality drive, research in life science. 2016 (auto-édition)

En visite dans les centres cet automne, Philippe Mauguin, PDG de l'INRA, déclare partager ce constat et dit plaider auprès du ministère pour une augmentation des crédits récurrents... tout en maintenant la politique des méta-programmes organisant le même type de compétition au sein de l'INRA.

La CGT-INRA demande à la Direction générale de l'INRA de dépasser le simple constat et de changer de logique.

Le budget d'Etat attribué à la recherche publique est notoirement insuffisant (la CGT-INRA revendique avec d'autres syndicats son augmentation à hauteur de 1% du PIB, notamment en récupérant les fonds donnés à bon compte au patronat au travers du CIR*).

En attendant, il serait néanmoins possible d'assurer à chaque collectif de recherche un budget de fonctionnement récurrent minimal qui leur permette d'assurer un travail de recherche de qualité : il suffit de réorienter les fonds publics actuellement attribués sur appels d'offres à tous les niveaux.

La CGT-INRA réclame l'attribution directe des fonds publics (ANR, PIA, autres...) aux établissements de recherche et d'enseignement supérieur - ce qui économiserait aussi la part de budget public gaspillée pour l'organisation des appels à projet (estimée à 1/3 des fonds distribués, par exemple pour l'ANR). La CGT-INRA évalue entre 45 et 70 M€ la part salariale consacrée annuellement par les agents INRA pour décrocher en moyenne 120 M€ de fonds publics sur appels à projet, fonds qui nous sont de toute manière largement destinés !

La CGT-INRA revendique

- **une dotation par agent**, plutôt que par chercheur-ingénieur, pour mieux rendre compte du caractère collectif du travail
- **une dotation ajustée** en fonction des coûts environnés propres à chaque département pour répondre à la diversité et aux spécificités des unités (unités expérimentales en particulier)
- **une dotation excluant les dépenses d'infrastructure** (bâtiments, fluides, chauffages, coûts liés à la sécurité...toutes ces dépenses devant relever des centres)
- **une dotation prenant en compte la globalité du budget de fonctionnement perçu à l'INRA sur fonds publics**

Selon ces modalités, et sur la base des chiffres du budget INRA 2014 (voir ci-dessous), **la CGT-INRA évalue la dotation moyenne à 12,5 K€/agent/an**, modulée suivant les départements. Cette revendication n'est pas incompatible avec l'organisation d'appels d'offre, sur des budgets additionnels, pour susciter collaborations et brassage thématique.

Bases du calcul de la dotation/agent/an

(sources: rapport de l'Inspection générale de l'administration, de l'éducation nationale et de la recherche, n°2014-024; et Notification budgétaire DG INRA 2016) :

Subvention d'état INRA (fonctionnement)
allouée aux départements : 34M€
+ somme des contrats PIA : 18 M€
+ somme des contrats ANR : 25 M€
+ somme des autres contrats de source publique : 44 M€
+ somme des contrats Europe : 22 M€
- budget fluides/infrastructures : ≈ 18 M€
= 125 M€ / 10 000 agents
= 12,5 K€/agent/an



**Renforcez un
syndicat de luttes :
Adhérez à la
CGT !**

Syndicat National CGT-INRA
RN 10 – Porte de St Cyr - 78210 Saint
Cyr l'Ecole - Tél : 01.39.53.56.56 -
cgt@inra.fr
Sites: <https://intranet.inra.fr/cgt/>
et <http://www.inra.cgt.fr/>